

# France Télécom est accusé de freiner la TV via ADSL

La télévision numérique par ADSL est une technologie qui demande le déploiement sur les centraux téléphoniques d'équipements spécifiques -serveurs vidéo, commutateurs Ethernet et DSLAM (multicast), etc. Les opérateurs Internet qui souhaitent déployer cette technologie sur les zones dégroupées doivent donc avoir accès aux centraux de l'opérateur historique.

Or, selon LDCOM, cité par 'Les Echos', France Télécom refuserait l'installation des équipements sur certains de ses centraux, ce qui n'a pas manqué d'entraîner derrière l'opérateur indépendant la réaction de plusieurs fournisseurs d'accès comme Cegetel, Club Internet et Télé2. LDCOM fait appel à l'arbitrage du Conseil de la concurrence: il demande la suspension du service de TV par ADSL exploité conjointement avec TPS sur Lyon, et la cession des activités du câble de France Télécom.